

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 4 (1931)

**Heft:** 8

  

**Artikel:** De la naissance des méthodes dans le travail de ménage

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119352>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De la naissance des méthodes dans le travail de ménage.

A partir du moment où l'on commença à parler de méthodes dans le travail domestique, le ménage est apparu plus important. Toutefois, cela ne signifie pas que le passé soit resté sans méthode. La documentation existante le prouve: il existe des théories du ménage, des disciplines domestiques, des publications s'occupant de toutes les branches du travail du ménage. Elles sont le fruit de beaucoup de réflexion. On peut donc parler de méthodes de travail partout où ce problème a été posé et résolu par des hommes connaissant la matière par expérience.

Mais ces méthodes ont oublié un fait essentiel; elles n'ont pas soumis à la critique l'aménagement de la maison. Elles étaient surtout consacrées à l'extension du ménage en abandonnant son organisation aux manifestations extérieures. La question: Quel travail me procure ce ménage? ne se posait pas. En tout cas elle était effacée par la seconde: Comment faire pour embellir l'appartement?

De cette façon de poser ce problème, le ménage est devenu presque un travail forcé. La meilleure méthode pouvait réduire le trop grand travail et empêcher les maladies professionnelles. Et pour cette raison, la profession de ménagère paraissait inférieure aux autres occupations.

La reconnaissance des méthodes de travail, de la rationalisation de l'artisanat, se fit bientôt aussi sentir dans le travail de ménage. En examinant les revendications fondamentales de la rationalisation relative à l'économie du temps: de l'effort et de la matière on posa deux premières conditions:

A. de supprimer dans l'endroit où le travail de ménage, tout ce qui est superflu.

B. d'accomplir le travail pour le mieux.

La première condition a donné vie à la rationalisation de l'appartement selon deux principes fondamentaux:

a) l'appartement doit être concentré, afin d'éviter une séparation trop fatigante de ses différentes parties.

b) le choix de tout le matériel doit se faire selon la solidité, la durabilité et la facilité de nettoyage.

La seconde nouveauté consiste en l'échange des objets et des meubles compliqués contre des objets et des meubles étudiés et simples. La sculpture dans l'ornementation a été abandonnée, ainsi que toute décoration compliquée et difficilement accessible aux instruments de nettoyage, etc., etc.

Cette nouveauté a produit une économie de travail considérable du dehors.

Mais l'expérience prouve que même un appartement conçu selon ces principes est, dans le cas où les méthodes de travail ne sont pas bonnes, plus difficile à entretenir qu'un appartement démodé. Pourquoi?

Une méthode de travail peut être adoptée. Mais dans son ensemble elle doit être la création intellectuelle de la personne chargée du ménage; la

manière dont cette personne résout les différents problèmes que son travail pose est décisive. Elle doit être librement choisie pour être employée avec succès.

Cette méthode du travail dépend de différents facteurs. Avant tout elle est d'ordre psychologique, le mot de Swett Marden: « Contentement » est valable pour tout travail. Il est un fait avéré que même des forces admirablement développées ne remplaceront pas, si elles sont déprimées, des forces moins bien constituées, mais décidées, joyeuses au travail. Le ménage de la meilleure ménagère dépendra de ce facteur.

Une des causes de cet état de choses peut provenir du fait que la ménagère, au moment où elle prend la direction d'un ménage, n'y est pas suffisamment préparée. Si l'homme, dans ce cas, comprend la situation, une amélioration est dans les possibilités. Mais s'il ne comprend pas, la paix domestique est menacée, et il arrive que, par la suite, le travail de la femme ne soit pas reconnu comme il le devrait. L'autorité perdue dès le début, ne se gagne que difficilement après échec. Un ménage désuni est peu propre à l'introduction de bonnes méthodes. Le terrain doit y être préparé; la femme doit pouvoir disposer.

Enfin la méthode de travail dépend des connaissances et de l'habileté de la femme. Un travail que nous connaissons nous l'attaquons tout autrement qu'un travail que nous ignorons. La connaissance théorique et pratique du travail est dès le début, favorable à l'introduction d'une bonne méthode de travail. Il est plus facile de dominer un travail dont on connaît les éléments, qu'un travail dont on doit rechercher la manière de l'exécuter. Dans toutes les occasions il nous est possible d'entreprendre un travail selon une méthode à arrêter, mais les vertus de cette méthode ne se montreront que si nous sommes préparés à son accomplissement. La connaissance du travail doit la précéder. Les connaissances nécessaires à la direction d'un ménage doivent être acquises avant et non après le mariage.

Il ressort de tout ce qui précède, que la méthode de travail suit la connaissance du travail à accomplir. La méthode s'applique à la manière de liquider le travail et non à sa connaissance. Mais la manière de le faire dépend directement de l'aménagement de l'appartement. La méthode se réserve de changer des dispositions, afin de faciliter le travail. Elle s'attaque à la suite à donner au travail imposé, à la manière de l'accomplir, au matériel dont on dispose, au temps, etc. La méthode exige que la ménagère perfectionne le travail jusqu'au moment où tout perfectionnement est atteint. A ce point culminant la rationalisation est parfaite.

L'établissement d'une méthode de travail signifie par conséquent, un effort aussi grand que l'acquisition de la connaissance du travail. Etre en possession d'une bonne méthode de travail garantit le

succès. Elle se distingue des méthodes d'autrefois avant tout d'un meilleur aménagement de l'appareil et de connaissances plus riches. Nous possé-

ons des moyens supérieurs et, par conséquent, des possibilités supérieures. Des méthodes, nous en avons toujours connus.

## Le bain pour le petit logement.

Par Anton Weber.

Les réformateurs du logement et les hygiénistes sont d'accord depuis longtemps pour affirmer que toute habitation doit être pourvue d'une installation de bains. Mais jusqu'à présent la majorité de la population n'a pu profiter de la réalisation de cette excellente exigence culturelle, la place nécessaire, les frais d'acquisition et d'utilisation de l'installation ayant constitué et constituant encore maintenant un obstacle difficile à surmonter et, pour la grande majorité des locataires, insurmontable. Les personnes qui, dans une habitation dont la construction n'a pas été prévue avec salle de bains, ne veulent cependant pas renoncer à la possibilité de prendre un bain chez eux, sont obligées de se procurer une baignoire transportable. Ce système n'est, pour de nombreux motifs, pas idéal.

Sous le rapport de l'économie, du confort et de l'hygiène, le bain-douche convient le mieux. Il peut en tout temps être utilisé immédiatement, il évite qu'on se baigne dans sa propre eau souillée et que d'autres personnes s'y « lavent ». Il est d'un emploi extrêmement économique; en effet, il ne faut pas, pour un bon bain-douche, plus de 15 à 20 litres d'eau. Mais malgré ces avantages, il n'est prévu de douches que dans une faible mesure dans les nouvelles constructions contenant surtout de petits logements; cela tient en grande partie au fait que l'emplacement réservé au bain-douche joue également un rôle dans l'établissement des frais de construction d'un petit logement. Chaque mètre cube d'espace bâti coûte de l'argent et comme le propriétaire-constructeur désire économiser le plus possible, la place destinée au bain est supprimée. Il s'y ajoute cette considération que tous les locataires ne veulent pas un bain et que, comme on a pu le constater, ils n'en font pas usage même quand il s'en trouve un dans leur habitation. Il s'ensuit généralement que l'aménagement ultérieur d'une installation de bains n'est pas prévue dans les petits logements et dans les logements moyens.

Dans l'exécution de son vaste programme de construction, comportant 65,000 logements la municipalité de Vienne a tenté jusqu'à présent de résoudre le problème des bains en construisant, pour tous les logements non munis d'une salle de bains particulière, une salle de bains commune pourvue de baignoires et de douches. Les bains peuvent être utilisés par les locataires de l'immeuble contre paiement du prix coûtant. C'est là, certes, un progrès remarquable, mais ce n'est pas encore une solution idéale. L'expérience a prouvé que malgré leur prix avantageux, ces bains ne sont pas utilisés dans la mesure qu'il faudrait. Les difficultés rencontrées dans ce domaine ne sont pas essentiellement d'ordre éducatif; elles se rattachent plutôt à la question du confort et à celle de la possibilité de faire usage du bain. Celui-ci doit, pour ainsi dire, se trouver sous la main. Il faut qu'on puisse

prendre un bain lorsqu'on en a le temps et l'envie, notamment après le travail, avant l'heure du coucher ou le matin à l'heure du lever. Une salle de bains centrale ne répond évidemment pas à ces exigences. La municipalité de Vienne n'a pu et ne peut, en considération de sa situation financière et de l'expérience faite dans d'autres pays et mentionnée ci-dessus, se décider à construire une salle de bains dans chaque logement. Il est pourtant urgent de trouver une solution à ce problème. Nous croyons en avoir trouvé une, au moins en ce qui concerne le petit logement et le logement moyen et en égard aux conditions économiques d'acquisition et d'utilisation. Nous avons construit un meuble contenant une douche — de construction simple, propre et solide, et pouvant être placé dans chaque logement où l'amenée et l'évacuation de l'eau soit possibles. La cabine a deux mètres de haut et ne nécessite que  $\frac{3}{4}$  m<sup>2</sup> de surface. Elle est évidemment étanche et est construite de façon à pouvoir être facilement nettoyée. L'eau froide et l'eau chaude sont amenées au moyen d'un robinet de mélange pratiqué dans le mur de derrière, tandis que l'évacuation se fait sans dégagement d'odeur par le sol sous une claire-voie. Le tuyau métallique flexible à arrosoir permet d'utiliser la douche comme douche à main soit, en l'attachant à un crochet au plafond, pour l'arrosage de la tête. La douche peut également être fixée latéralement à la paroi, ou servir de bidet en l'adaptant à un petit siège à trois pieds. La couleur extérieure de la cabine à douche peut être adaptée à l'aspect intérieur de la cuisine ou de la chambre d'habitation. Pour la préparation de l'eau chaude il suffit d'un chauffe-bain à gaz de 8 à 10 litres ou d'un réservoir d'eau chauffée à l'électricité d'une contenance de 50 litres. Un bain chaud dans cette cabine revient à 5 centimes environ, la dépense à faire par une famille composée de cinq personnes prenant chacune un bain journalièrement se monte donc tout au plus à 25 centimes.

Sa simplicité et sa fabrication en série rendent la cabine de bain fort bon marché; une cabine bien exécutée coûte de 300 à 350 fr.

Grâce à son prix avantageux, à la facilité de son emploi, aux frais d'utilisation peu élevés, ainsi qu'au fait que l'installation de bain peut être établie dans tout logement et dans toute pièce, il est possible à tous les ménages d'en profiter. Les frais supplémentaires du constructeur se réduisent à ceux afférents au raccordement aux appareils d'amenée et d'évacuation de l'eau qui sont prévus dans chaque logement ayant W.-C. et eau courante. Comme chaque logement a également le gaz et l'électricité les frais afférents à l'établissement du réservoir à eau chaude, que l'on place le plus avantageusement au-dessus de la prise d'eau murale, sont insignifiants.

Grâce à un système de paiements périodiques, les